



Ouvriers de l'État

Formations Qualifiantes

CSA Ministériel du 9 juillet 2025

FO Défense a examiné, ce mercredi 9 juillet 2025 en CSA Ministériel, le projet d'arrêté visant à rénover le cadre **des formations qualifiantes** des Ouvriers de l'État au ministère des Armées. Ce texte, fruit de plusieurs concertations avec les organisations syndicales, vise à renforcer l'attractivité et la fidélisation des personnels.

Nous avons pris acte de plusieurs évolutions positives auxquelles **FO Défense** a pris part :

- doublement du nombre total de formations qualifiantes : de 34 à 68 ;
- augmentation significative des formations de niveau HCA : de 6 à 30 ;
- élargissement du périmètre des formations jusqu'à la Hors catégorie C (HCB) ;
- reconnaissance des formations certifiantes comme formations qualifiantes ;
- possibilité de report de formation pour raisons de santé, de grossesse ou faute de place ;
- lien au service instauré de 2 à 5 ans après formation.

Répartition par groupe de qualification		
Groupe	Avant	Après
VI	3	3
VII	25	34
HCA	6	30
HCB	0	1
Total	34	68

Répartition par branche professionnelle		
Branche	Avant	Après
Aéronautique	0	29
Bâtiment, Génie civil, Bois	2	2
Mécanique et Matériaux	5	5
Contrôle	9	10
Énergie & Informatique	3	7
Logistique	5	5
Sécurité	2	2
Optique & Image	3	3
Pyrotechnie & Essais	4	4
Divers	1	1

FO Défense se félicite du passage de 34 à 68 formations qualifiantes mais reste vigilante :

- sur la garantie d'un avancement effectif lié à la formation qualifiante sans se substituer au taux d'avancement ;
- sur la mise en œuvre concrète de ces formations ;
- sur la capacité d'accueil des centres de formation suffisante et adaptée ;
- sur la valorisation des formateurs internes (FIO) ;
- sur le contenu des programmes de formation adapté à nos métiers ;
- sur un encadrement clair des critères d'éligibilité.

FO Défense continuera à défendre et proposer une large accessibilité des formations qualifiantes à tous les métiers des Ouvriers de l'Etat

Syndiquez-vous et rejoignez FO Défense

Paris, le 10 juillet 2025.

